



Hauts-de-France

Amiens, le 11 avril 2018

Monsieur Alain CREMONT
Maire
Ville de Soissons
Place de l'Hôtel de Ville

02200 SOISSONS

Objet : concours d'idées « Rénovons le logement autrement »

Monsieur le maire,

Si nous avons effectivement évoqué avec vos services la volonté de travailler sur la rénovation énergétique, nous n'avons pas validé les termes de la procédure que vous avez lancée sous la forme d'un marché public intitulé « Concours d'idées ».

Nous en découvrons d'ailleurs les documents en même temps que certains de nos confrères qui nous ont alertés.

Cette consultation ne satisfait clairement pas aux critères légitimes de la commande publique.

Vous ne pouvez pas vous prévaloir d'une « étroite collaboration » avec l'Ordre sur la base d'un simple échange téléphonique et de remarques préalables faites par notre service juridique.

Je déplore donc cette découverte qui ne peut être que le fruit d'une méprise.

Vous comprendrez donc, que malgré l'intérêt certain que nous portons à la rénovation énergétique du patrimoine bâti, nous ne pouvons être associés à cette procédure.

Je vous demanderai donc de bien vouloir suspendre celle-ci afin qu'un réel travail commun et fructueux puisse être mené.

En tout état de cause, l'Ordre des architectes ne saurait être engagé dans la poursuite de votre démarche.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, Nous vous prions d'agréer, monsieur le maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil de l'Ordre,
Le président,
Régis THEVENET